

## **ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE ET DE RESPONSABILITE DECENNALE NON SOUMIS A OBLIGATION D'ASSURANCE**

Nous soussignés **QBE Europe SA/NV** – Cœur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE cedex dont le siège social est situé 37 boulevard du Régent - 1000 Bruxelles - BELGIQUE, attestons que :

**BUREAU VERITAS SOLUTIONS  
Immeuble Le Gaïa  
333 Avenue Georges Clémenceau  
92000 Nanterre  
SIREN N° 392 417 689**

Est assuré au titre de la police suivante :

- Contrat d'assurance de **RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE y compris de RESPONSABILITE DECENNALE** afférente aux ouvrages « **NON SOUMIS A OBLIGATION D'ASSURANCE** » sous le n° **85 378**
- à effet du **1<sup>er</sup> janvier 2010**
- la période de validité de la présente attestation : du **1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023**
- pour une territorialité : **France Métropolitaine, Corse, Andorre, Monaco, dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) et dans l'Union Européenne.**

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages causés à autrui, dans le cadre des Activités assurées définies au contrat et résultant d'un Fait dommageable survenu dans l'exécution de la prestation professionnelle de l'Assuré.

Le contrat accorde également :

- la responsabilité civile décennale « génie civil » portant sur des ouvrages non soumis à obligations d'assurance tels que visés par l'ordonnance n° 2005-658 du 8 juin 2005

Les activités assurées au contrat sont énoncées ci-après :

**Dans le domaine du génie civil :**

- a) **Mission de vérification/inspection : contrôle externe, inspections détaillées, essais en laboratoires,**
- b) **Missions d'assistance technique/conseil: calcul de structures, géotechnique (élaboration du programme de reconnaissance géotechnique et interprétation des résultats de campagne), études de faisabilité, étude d'exécution, assistance technique aux Maîtres d'œuvre , Maîtres d'ouvrages, diagnostics techniques, études de prix,**

**Dans les domaines d'intervention des ouvrages :**

- Liés aux infrastructures de transport routier et autoroutier,
- D'infrastructures portuaires, aéroportuaires et Héli portuaires,
- D'infrastructures maritimes et fluviales,
- D'infrastructures ferroviaires,
- De transports urbain et périurbain,
- Liés à l'eau et l'environnement : hydraulique fluviale, maritime, digues, barrages, irrigation, adduction d'eau, traitement de l'eau, centrales d'énergies renouvelables, centrale d'énergie hydraulique, thermique, à l'exception des centrales nucléaires.

Les garanties de Responsabilité Civile s'appliquent aux réclamations formulées à l'encontre de l'Assuré pendant la période de validité de la garantie, selon les dispositions de l'article L 124-5 du Code des Assurances.

**Le présent contrat n'a pas pour objet de répondre à l'obligation d'assurance de Responsabilité Civile Décennale conformément à la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978, ainsi que les conséquences de la Responsabilité Civile de l'Assuré, en sa qualité de sous-traitant, pour les dommages de même nature que ceux relevant de l'obligation d'assurance précitée.**

*La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur, et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.*

Fait à La Défense, le 16 janvier 2023

**QBE Europe SA/NV**  
Cœur Défense TA 38  
110 esplanade du Général de Gaulle  
92931 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
Tél : 01 80 04 33 00  
[www.qbefrance.com](http://www.qbefrance.com)